



BULLETIN MUNICIPAL DE PRAHECQ N°8 - JUILLET 2024



**EN AVANT !
les JO !**



Page 5

Les 40 ans de L'Atelier aux Couleurs !

Vie de la commune



Page 9

Le paradis des pêcheurs, mais pas que...

Territoire durable



Page 12

J - 100 Une matinée olympique !

Territoire dynamique



Page 15

Valorisation du cimetière

Territoire à l'identité préservé



Page 17

Inauguration de la Maison du Jumelage de Gleil

Territoire solidaire



Page 19

La bibliothèque devient médiathèque !

Prahecq dans l'agglomération

Directrice de la publication :
Sonia LUSSIEZ, maire

Directrices de la rédaction :
Emmanuelle AZAM
Élodie THIOU

Comité de rédaction :
Commission Communication

Conception :
Piksao - PRAHECQ

Impression :
Imprimerie RAYNAUD SAS

Crédit photos :
Commune de Prahecq

Distribution :
Commune de Prahecq.

Ce bulletin est diffusé
à 1200 exemplaires.





Sonia LUSSIEZ

Maire de Prahecq

« Chères Prahecquoises et Prahecquois,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'exercice n'est pas simple de vous demander de rester sereins et optimistes en cette période si particulière et qui se rajoute aux différentes crises successives depuis 4 ans. Néanmoins, je tiens à rappeler qu'ici à Prahecq nous avons toujours valorisé le dynamisme, le bien vivre ensemble, la solidarité, la bienveillance et le respect d'autrui. Nous devons garder cela collectivement à l'esprit pour traverser ensemble les périodes plus compliquées. La motivation de l'ensemble du Conseil municipal reste intacte et je remercie tous les adjoints et conseillers pour leur engagement au quotidien. Le Conseil a voté en mars dernier son budget primitif. Grâce à une bonne gestion budgétaire, il en ressort que la situation financière de la commune est saine. Nous restons vigilants dans tous les domaines et il est important d'être attentifs à une maîtrise constante des dépenses publiques tout en investissant pour les projets de demain.

Vous découvrirez dans ce tout nouveau bulletin les derniers projets 2023 achevés tel que le terrain de sport sur sable (terrain de beach) mais aussi les jeux pour enfants dans les parcs. Au début de l'automne, le projet de panneaux photovoltaïques sur les préaux de l'école primaire va se concrétiser et nous allons continuer la rénovation énergétique des bâtiments comme engagée l'an passé. Prochainement nous aurons l'occasion d'échanger ensemble sur l'évolution de l'aire de camping-car. Enfin, j'ai le plaisir de vous informer que le nouveau site internet de la mairie sera opérationnel d'ici la fin du mois de juillet. J'espère que vous éprouverez autant de plaisir à le consulter que nous à vous le proposer.

Comme j'ai l'habitude de le faire, je remercie tous les agents communaux qui font le nécessaire pour que les services répondent au quotidien aux besoins des administrés. »

Je vous souhaite un bel été, riche de rencontres et de plaisirs partagés.

Sonia Lussiez

Coordonnées

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi :
 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
 (fermé le mardi après-midi)

Samedi : 9 h - 12 h
 (fermé les samedis des mois de juillet et août, sauf le 6 juillet et le 31 août).

Place de l'Église 79230 Prahecq
 05 49 26 47 55

accueil@mairie-prahecq.fr
www.mairie-prahecq.fr

Facebook : facebook.com/Prahecq.fr

Instagram : commune_de_prahecq

Twitter : @PrahecqMairie

Déchetterie

Horaires d'hiver :

Lundi au vendredi : 13 h - 17 h
 Samedi : 9 h - 12 h / 13 h - 17 h
 Dimanche : 9 h - 12 h

Horaires d'été :

Lundi au vendredi : 14 h - 18 h
 Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
 Dimanche : 9 h - 12 h

D'autres coordonnées utiles :

Assistance sociale de secteur : 05 49 77 10 60

Conciliateur de justice : 05 49 28 35 34

Colis d'hiver

pour les Sans Domicile Fixe

Comme chaque année avant l'hiver, la Mairie lance un appel à la générosité en faveur des personnes sans domicile fixe en déposant au sapin de Noël à l'intérieur de la Mairie, une boîte de Noël style boîte à chaussures avec à l'intérieur, de quoi réjouir ces personnes hébergées temporairement chaque semaine au local communal.



État civil

(1^{er} semestre 2024)

Naissances

24/01/2024	BORBELI Alice	13/03/2024	GUILLARD TROUVE Aliénore, Madeleine, Clémence
02/02/2024	ROUGIER Eliott, Marcel	15/04/2024	GIRAUDET Paul, Arthur, Eliott
20/02/2024	RAVERA Milane, Jules	26/04/2024	QUERON Maé, Frédéric, Laurent
05/03/2024	BERNUCHON Nèlya	28/04/2024	AUZANNEAU Alessio, Pascal, Jean-Yves
05/03/2024	CROIZET Camille, Marianne, Abrielle	11/05/2024	GUITTARD Léo

Mariages

11/05/24	CHARPENTIER Christophe et LELANDAIS Stéphanie	24/05/24	LÉVÊQUE Nicolas et HELLER Ingrid
----------	---	----------	----------------------------------

Décès

28/12/23	JAROUSSEAU (épouse HENRY) Yvette, Germaine, Renée	15/04/24	NOCQUET (épouse TIRAND) Nina, Catherine
25/12/23	MARTEL (épouse PLOY) Marie-Thérèse	07/04/24	CHABOT (épouse ECALLE) Simone
01/01/24	POMMIER Jean-Pierre, Celestin	02/05/24	DUGUÉ (épouse MARTIN) Louise, Marguerite, Aimée
13/01/24	THIBAUT (épouse DENIBAUD) Jacqueline, Odette	20/04/24	TORCHET (épouse LE GOFF) Dominique, Christiane
21/01/24	ROBERT (épouse MASSE) Christiane, Henriette, Raphaëlle, Marie	17/05/24	RENOUX Jacques, Henri
29/01/24	GUÉRIN Philippe	01/05/24	RAPILLY Josette, Huguette, Charlotte
12/02/24	JOUBERT Jean-Paul	29/05/24	MARTIN (épouse ROY) Marcelle, Marie
11/03/24	LEMOULLEC Serge, Pierre, Germain	17/05/24	SUBERTAT René, Emile, Yvon
18/03/24	FOURNIER Georges, Constant, Joseph	09/06/24	FILLONNEAU (épouse NERLAND DE CHAILLE) Solange, Arlette, Simone
22/03/24	JARRY (épouse DESRE) Jeannine, Henriette, Alphonsine	11/06/24	GATINEAU Gerard, Albert
27/03/24	GERVAIS (épouse AUDURIER) Josette, Jacqueline		



Les 40 ans de L'Atelier aux Couleurs !

L'Association « L'ATELIER AUX COULEURS » a été créée en mai 1993, avec chaque année au moins 30 adhérentes venant de Prahecq et des communes environnantes. Tous les 2 ans, nous organisons une exposition de nos travaux avec des ventes qui nous permettent de participer à la vie de l'association.

Pour nos 30 ans, du 22 au 24 Mars, une exposition de nos divers travaux a été organisée à la salle de la Voûte. Le cadre et la luminosité ont permis à plus de 450 visiteurs enchantés d'apprécier nos différents travaux. Ils ont pu y voir divers Patchworks, de la broderie Hardanger, de la broderie de Points Comptés, du Cartonnage, de l'Iris Folding et du Scrapbooking, dans une ambiance conviviale.

Tout au long de l'année, nous nous déplaçons dans des salons de loisirs créatifs, nous participons aussi à différentes « Journées de l'Amitié » afin de prendre et d'échanger des idées. Régulièrement nous faisons venir des intervenants extérieurs pour nous initier à de nouvelles méthodes de Patchwork et autres.

Pour les 500 jours avant les Jeux Olympiques, les adhérentes de L'Atelier aux Couleurs ont confectionné un patchwork représentant le logo des J.O, ce travail est exposé dans l'entrée de la salle de sport « André Nocquet » à Prahecq. Vous pouvez le voir facilement.

L'Atelier participe aussi à Octobre rose et Novembre bleu.

Tarifs scolaires 2024 - 2025

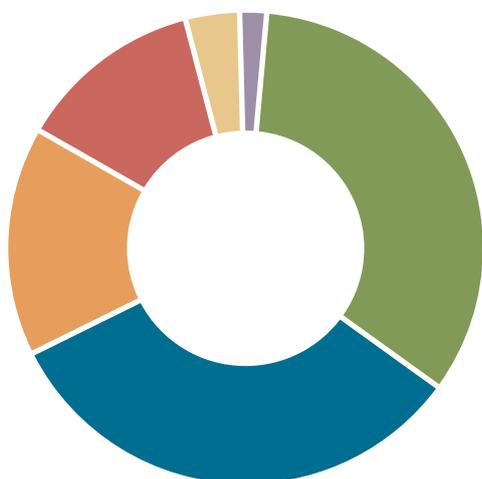
Lors du Conseil Municipal de Mai 2024, il a été voté pour la rentrée prochaine les évolutions de tarifs comme suit, pour faire face à l'augmentation des coûts (personnel, denrées, ...) :

Tarifs	Année scolaire 2023 - 2024	Année scolaire 2024 - 2025
Pré - accueil	0,30 €	0,35 €
Garderie	0,97 €	1,05 €
Repas self enfant	2,15 €	2,20 €
Repas self adulte	4,30 €	4,40 €

Budget primitif 2024

Par délibération, le Conseil municipal a décidé de répartir le budget 2024 de la Commune comme suit :

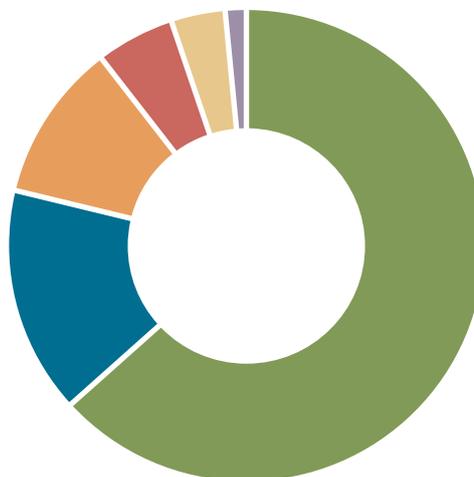
Dépenses de fonctionnement



- Dépenses de personnel **1 130 250 €**
- Dépenses générales **1 060 200 €**
- Autres dépenses de personnel **1 130 250 €**
- Transfert vers la section d'investissement **494 722,79 €**
- Intérêts des emprunts **30 000 €**
- Prévion de dépenses exceptionnelles **13 500 €**

TOTAL **3 233 822,79 €**

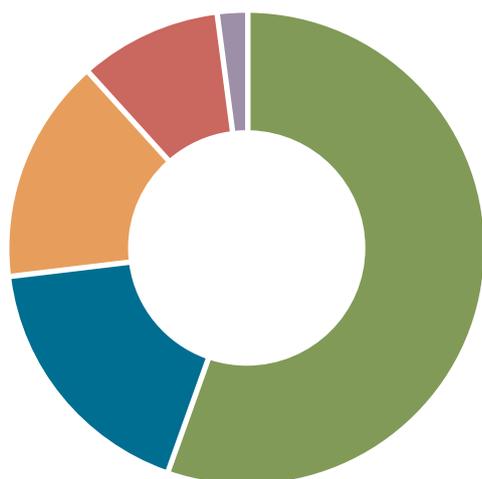
Recettes de fonctionnement



- Impôts et taxes **2 047 751 €**
- Excédents des années antérieures **500 365,79 €**
- Dotations perçues **402 603 €**
- Autres produits **151 300 €**
- Produits des ventes et services **127 100 €**
- Remboursements divers **5 000 €**

TOTAL **3 233 822,79 €**

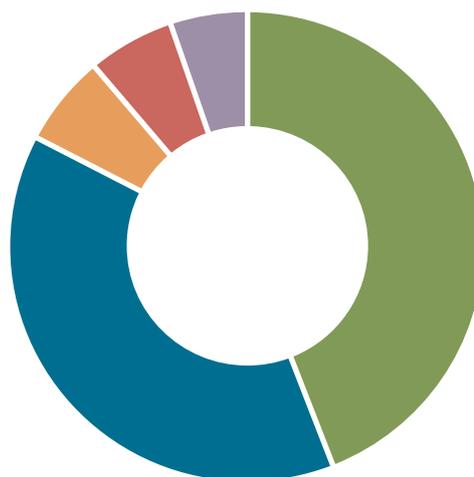
Dépenses d'investissement



- Projets 2024 **620 928,94 €**
- Soldes négatifs des années antérieures **198 305,77 €**
- Capital des emprunts **171 367,98 €**
- Restes à réaliser des projets 2023 **125 635,25 €**
- Taxe d'aménagement **5 000 €**

TOTAL **1 121 237,94 €**

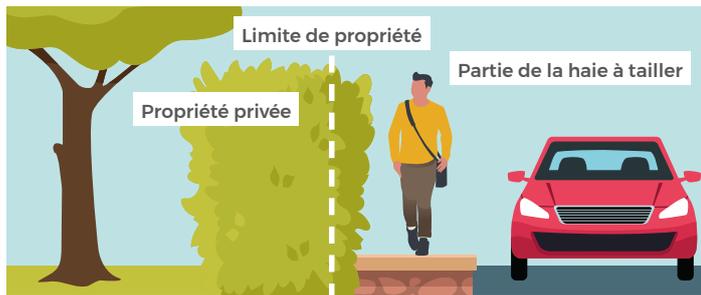
Recettes d'investissement



- Autofinancement des projets **494 722,79 €**
- Autofinancement des dépenses obligatoires **431 847 €**
- Produits divers **68 700 €**
- Subventions **65 968,15 €**
- Emprunt **60 000 €**

TOTAL **1 121 237,94 €**

Rappel de quelques bons principes



Taille des haies et arbres

Nous signalons aux propriétaires que les haies et arbres ne doivent pas empiéter sur les voies publiques. Ils doivent être taillés à la verticale des limites de propriété, de manière à laisser le passage aux véhicules d'entretien (ex. balayeuse, collecte des ordures ménagères) et la libre circulation des piétons sur le trottoir. La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident.

Stationnement et circulation

Nous rappelons quelques règles élémentaires du Code de la Route :

- En agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de circulation, sur le côté droit pour les chaussées à double sens et indifféremment sur le côté droit ou gauche sur les chaussées à sens unique, mais toujours dans les emplacements prévus.

- Est considéré comme très gênant tout arrêt ou stationnement d'un véhicule :

- sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés aux piétons (poussettes, personnes à mobilité réduite, enfant de moins de 8 ans à vélo)

- sur les emplacements réservés aux véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées, ou un macaron Grand Invalide de Guerre (GIG) ou Grand Invalide Civil (GIC)

- sur les emplacements réservés aux véhicules de transport de fonds ou stationnement prolongé sur les places « arrêt 10 minutes ».

Il est également interdit de laisser un véhicule en stationnement en un même point de voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant 7 jours.

Nous vous recommandons de respecter la signalisation temporaire dans les zones de travaux (feux tricolores, rues barrées, sens interdit, ...).

Nuisances sonores

Les bruits de voisinage peuvent être source de conflits entre voisins. Pour préserver la tranquillité de tous, il convient de respecter les règles de bon voisinage... de faire preuve de bon sens !

Usage d'appareils bruyants

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, ...) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

Tapage nocturne

Le tapage nocturne est constaté lorsqu'un bruit répétitif, intensif, qui dure dans le temps, intervient entre 22 h et 7 h. Il peut être causé par :

- Des individus (cri, chant, ...)
- Des bruits de machines (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, ...)
- Des animaux domestiques (aboiements...)

En journée, le bruit peut également causer un trouble anormal de voisinage et être considéré comme une nuisance dans certains cas.

Il est recommandé d'engager des démarches amiables avant de faire appel à la Gendarmerie pour faire constater le trouble.



Concert, 23 mars 2024

Chorale Coppelgia

Les nouveaux commerçants de Prahecq

■ La Kaaravane

« Je suis arrivé à Prahecq le 1^{er} février. Je suis présent tous les jeudis de 17 h 30 à 21 h 30. J'ai contacté la municipalité car je cherchais un nouvel emplacement ; je voulais m'installer dans un village avec une densité de population plus importante que les petits villages dans lesquels j'exerçais. Dès le premier contact, j'ai reçu un très bon accueil de la municipalité.

Je fonctionne avec une ardoise à la semaine (2 plats du jour et 1 dessert du jour). J'ai aussi une carte permanente (galettes, wraps, croques, wrizzas, salades en été). Tout est fait maison !



Les Prahecquois m'ont très bien accueilli ; ils étaient ravis de pouvoir profiter d'une offre différente des burgers et des pizzas. L'emplacement sur la place de la mairie est idéal : une bonne visibilité, beaucoup de passages sur la route départementale et la clientèle est au rendez-vous ! »



■ La Rôtisserie

« Nous sommes présents tous les samedis sur le marché de Prahecq depuis le 3 février 2024. Claire, la poissonnière du marché, que nous côtoyons à Benet et à Niort, nous a fait savoir que la municipalité cherchait un rôtisseur. Notre installation s'est faite tout naturellement.

Nous proposons du poulet rôti avec des pommes de terre, mais aussi des travers de porc, du jarret, du jambonneau, de l'andouillette, etc. Nos volailles fermières proviennent d'un élevage raisonné : en plein air, sans antibiotique, nourriture produite par l'éleveur, abattage par l'éleveur.

Dès notre arrivée, nous avons reçu un très bon accueil des Prahecquois. Nous apprécions la convivialité qui règne sur le marché de Prahecq, tant avec les clients qu'avec les autres commerçants ; c'est un marché de campagne à taille humaine mais dynamique. »



Le verger des abeilles
se dote d'une signalétique



Le paradis des pêcheurs mais pas que...

Le Clan de la Chaume est un étang communal d'un hectare situé à la sortie de Prahecq derrière les locaux de la communauté d'Emmaüs.

Les pêcheurs s'y retrouvent et en repartent rarement bredouilles, vous pourrez y pêcher par exemple des gardons, des tanches, brèmes et des carpes dont quelques beaux spécimens montrent le bout de leurs nageoires.

La carte de pêche acquise à la mairie ou au bureau de tabac de Prahecq **pour la somme de 25,00€ l'année ou 6,50€ la journée** vous donnera le droit de venir librement d'avril à novembre pratiquer la pêche.

Le Clan de la Chaume, n'est pas réservé qu'aux pêcheurs, il est libre d'accès à toute personne ayant envie de flâner, se reposer, pique-niquer, jouer à la pétanque, etc...



Pour cela l'équipe de conseil municipal et les agents communaux réfléchissent à un réaménagement des lieux autour de l'étang pour pouvoir profiter pleinement de ce petit coin de nature ressourçant, comme par exemple de nouvelles tables de pique-nique, un barbecue fixe sécurisé, des jeux pour les enfants, et un réaménagement de l'ancienne buvette.

Et qui sait, peut-être que cette remise au goût du jour donnera des envies aux associations prahecquoises de refaire des animations, comme c'était le cas il y a maintenant quelques années ?



Nouveaux aménagements de jeux

Le **CME** et l'**ACADOS** vous invitent à un été sportif.



Parc du Château de la Voûte



Terrain de sport sur sable

Le terrain est libre d'accès à tous dans le respect du règlement qui y est affiché. Nous comptons sur tous pour que le lieu reste agréable et en bon état.

Celui-ci a été inauguré **le samedi 15 juin** en la présence de **Nicolas TOURNAT**, médaillé olympique et membre de l'équipe de France de handball originaire de Niort.



Une liaison douce et sécurisée vers le stade !

Pour rejoindre le complexe sportif, les écoliers, collégiens, sportifs, promeneurs devaient jusqu'à présent longer la haie côté route D124. La commune a fait l'acquisition d'une bande de terre de **8 m de large et longue de 200 m** que l'on peut désormais emprunter en passant derrière la haie qui borde la route. Ce nouveau cheminement sera aménagé **mais est déjà accessible aux piétons et aux vélos qui cohabiteront en bonne intelligence.**

N'hésitez plus à l'emprunter pour une meilleure sécurité pour tous !



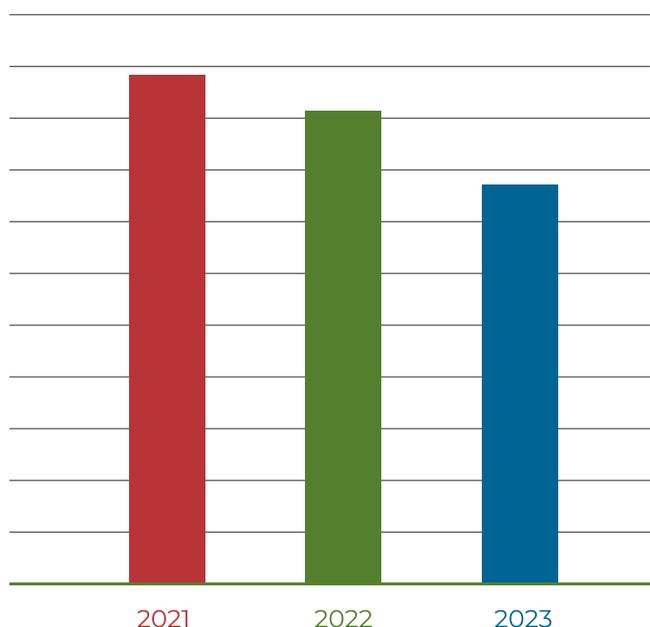
Le bilan des économies d'énergie

Les charges à caractère général voient une augmentation de **69 545,92 €** en comparaison de l'exercice précédent, faisant suite à une précédente augmentation de **109 211,98 €** entre 2021 et 2022.

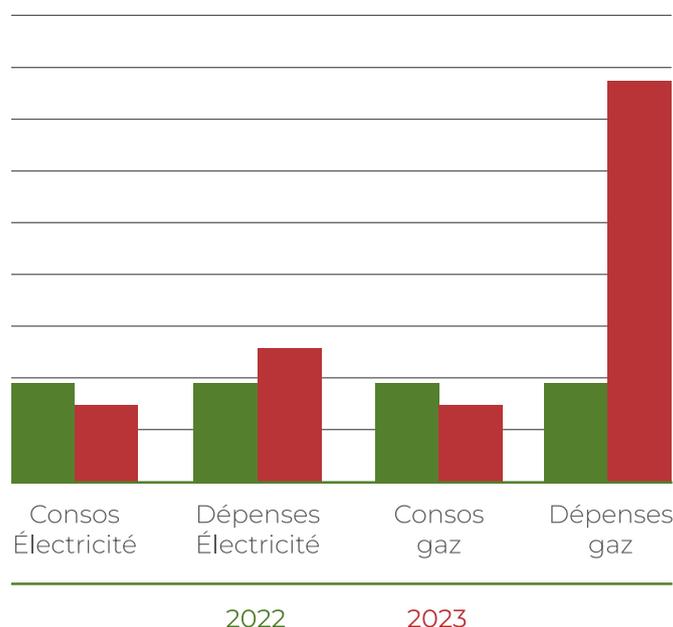
Ces augmentations successives sont largement expliquées par la forte hausse des coûts de l'énergie alors que paradoxalement, la consommation est en baisse.

Suite au contexte inflationniste et aux actions de la Commune pour limiter ses consommations d'énergie, entre 2022 et 2023, les dépenses et consommations d'électricité et de gaz ont évolué de la manière suivante (sur une base 100 en 2022) :

Éclairage public : évolution des dépenses



Consommation - Dépenses énergie



« Adaptation du jardin au changement climatique »

Le 28 septembre à 10 h, Animation par Florian Migault, jardinier médiateur au CPIE Coutières.



20 TERRE DE JEUX 24

J - 100

Une matinée olympique !

Dans la continuité des actions « **TERRE DE JEUX** » menées en 2023, les associations prahecquoises ont organisé le **samedi 27 avril** une matinée sportive, olympique mais surtout ludique et intergénérationnelle.

Malgré une météo maussade qui a contraint la manifestation à se déplacer dans la salle polyvalente, de nombreux administrés ont répondu présents. Les groupes se sont formés et mélangés autour des différents ateliers (kin-ball, vélo, volley, Tour de Fröbel, coloriage, ski, parcours à l'aveugle), et les rires et fous rires étaient nombreux.

« **LA JO MOBILE** », mise à disposition par le département a participé à l'évènement en proposant des activités (quiz, ses paniers de baskets, ses arcs, sa cible géante) et en distribuant des goodies aux couleurs des jeux aux participants. Un bel esprit olympique a plané sur cette matinée.

Date des Jeux :
26 juillet au 11 août 2024

Jeux paralympiques :
28 août au 08 septembre 2024



Bientôt le 14 Juillet !

14 juillet 2024 : début des festivités à 15 h avec le traditionnel concours de pétanque et des jeux pour plus les jeunes... et les moins jeunes, organisés dans le parc du Château de la Voûte. Une après-midi placée sous le signe de la convivialité.

À partir de 19 h, toujours dans le parc, repas avec soit un pique-nique apporté personnellement ou restauration sur place possible ; les tables et chaises seront à disposition. L'apéritif et le dessert seront offerts par la municipalité.

La soirée sera animée par **LYV'N'KO**, cabaret itinérant dans l'esprit guinguette, familial et fête nationale.

Tous les ingrédients seront réunis pour avoir des paillettes plein les yeux. Venez nombreux !



Voyage scolaire

Voyage scolaire nature et sport à Missé (79) pour les **CM1** et **CM2** de l'école élémentaire Arc-en-ciel. **Un grand merci aux enseignantes pour ce projet.**



4^{ème} édition du Job Dating

Le 16 mars 2024, 80 candidats ont pu rencontrer les 8 entreprises issues de divers secteurs d'activités.

■ Les entreprises présentes :

L'ADMR 79 / CFC 79 / CY Peinture et Décoration / l'EHPAD du Petit Logis / la FIEE DES LOIS / KUEHNE & NAGEL / les Transports BAUDOUIN et le Syndicat de Communes de la Plaine de Courance.

■ Environ 50 offres d'emploi ont été proposées dans les secteurs suivants :

L'artisanat, les services à la personne, le commerce de gros de boisson, le transport, la logistique et l'administration

■ Les candidats :

56,2 % de femmes et 43,8 % d'hommes
76 % de demandeurs d'emploi et 6 % de salariés

■ Répartition géographique :

43 % 79230 / 36 % 79000 / 21 % Autres

■ Connaissance de l'évènement :

44 % informés par France Travail
15 % site de la mairie de Prahecq
22 % Connaissance du Job Dating via les médias

■ Satisfaction de la manifestation :

54,1 % Satisfait / 29,5 % Très satisfait
16,4 % Peu satisfait

Visite du sénateur Philippe MOUILLER

Le samedi 30 mars, nous avons rencontré **Mr Philippe MOUILLER**, sénateur des Deux-Sèvres. Il est venu nous parler de son rôle.

Tout d'abord, il nous a exposé son emploi du temps (très chargé). Ensuite, il nous a expliqué ses fonctions de sénateur. Sa présence nous a permis de comprendre précisément son rôle et de le comparer à celui du député qui est venu nous voir il y a quelques mois.

Enfin, on a appris comment ça se passait au sénat. Tout l'ensemble du CME le remercie d'être venu.



Un parcours qui envoûte !



Vous êtes ici !

Le CME enrichit le « **PARCOURS QUI ENVOÛTE** » de nouvelles illusions pour le moins troublantes

Avec les illusions d'optique, des objets impossibles à construire se mettent à exister, des figures géométriques fixes s'animent, des couleurs identiques nous paraissent différentes, des objets ou des visages non représentés surgissent, etc. Le premier CME vous avait proposé **une première série de 17 illusions**, le second la complète par 19 nouvelles illusions encore plus surprenantes les unes que les autres.

Vous pouvez les découvrir en vous promenant dans Prahecq, ou en suivant le plan.



Projet cirque à l'école

Le grand projet fédérateur maternelle - élémentaire autour du cirque avec la compagnie « Treize mètres cinquante ».



Cérémonie du 8 mai

« Les mots plutôt que la guerre. »



Le Château de la Voûte

Séismes, reconnaissance CATNAT et travaux, où en sommes-nous ?

Suite aux séismes des 16 et 17 juin 2023, le Château de la Voûte a dû être fermé au public pour assurer la sécurité des usagers.

Après expertises et diagnostics, une première série de travaux, notamment sur la toiture, seront engagés courant 2024 afin de permettre sa réouverture dans les meilleurs délais.

Compte tenu de la publication d'un arrêté de non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la Commune de Prahecq, un recours gracieux a été formulé auprès du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer afin de demander la réévaluation du dossier et le retrait dudit arrêté.



Valorisation du cimetière

Un cimetière aux multiples qualités avec un charme, une poésie au lieu qui mérite une attention particulière :

- Une belle implantation avec une ceinture de murs en pierres en bon état
- Un enchevêtrement des sépultures anciennes et nouvelles
- Un patrimoine funéraire d'une grande richesse et diversité avec des tombes en bâtière sur pieds, de plaques émaillées, de sculptures, de croix en fer forgé, de couronnes funéraires en céramique, d'ouvrages de ferronnerie... **Mais aussi une croix de cimetière classée au titre des monuments historiques de France, la croix hosannière.** Ce monument funéraire est constitué d'un soubassement en pierre sur lequel est posé une colonne surmontée d'une croix (coordonnées géographiques : 46°15'36,02"N, 0°20'35,44'O).
- Il est répertorié dans la base Mérimée, base de données sur le **patrimoine architectural français du ministère de la Culture**, sous la référence PA00101324

Belle visite et belle découverte aux curieux.

Le CCAS de Prahecq a décidé d'adhérer à la plateforme du Transport solidaire.

■ Le transport solidaire, c'est quoi ?

Le principe est de mettre en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer, pour les aider dans leurs déplacements quotidiens (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches, etc).

Le transport solidaire va au-delà d'un simple transport : c'est une démarche d'accompagnement, pour rompre l'isolement des personnes âgées et créer du lien social dans des territoires périurbains et ruraux.

C'est une solution de mobilité solidaire et durable qui répond aux problématiques de mobilité rencontrées par certains habitants de notre territoire.

■ Le transport solidaire, pour qui ?

Pour tous ! Tous les habitants de Prahecq peuvent être conducteurs bénévoles ou bénéficiaires de ce service.

Vous êtes intéressé ? Rendez-vous en mairie pour vous inscrire au dispositif !

La plateforme du Transport solidaire



Le Repas des Aînés

La Commune de Prahecq a organisé le **14 janvier à 12h00** le traditionnel repas des Aînés à la salle de la Voûte.

136 convives ont pu profiter d'un bon repas traiteur servi par les Elus du Conseil Municipal adultes et enfants et animé par un groupe musical. Ils ont également eu l'occasion de se prendre en photo en couple ou entre amis grâce à un photomaton mis à disposition dans la salle.

Très bon moment de convivialité intergénérationnel.

Journée mondiale Parkinson 2024



Conférences – Débats – Animations



Retrouvez tous les programmes des événements sur www.franceparkinson.fr



Inauguration de la Maison du Jumelage de Gleil

Du 14 janvier au 1er février 2024, un groupe de 14 personnes de Prahecq s'est rendu en mission à Gleil au Togo. Parmi elles, se trouvait Sonia Lussiez, Maire de notre commune.

Le but de cette mission était principalement **l'inauguration de la Maison du Jumelage et la mise en place de ses diverses animations**. Beaucoup d'autres actions ont pu être menées à bien lors de ce séjour grâce à l'implication de tous les membres de la délégation et toujours selon les volontés exprimées de nos partenaires togolais.

Plusieurs objectifs espérés depuis la mise en route du chantier Maison du Jumelage ont ainsi pu être réalisés :

- La fonction d'hébergement de cette Maison remplit son office : **7 d'entre nous ont pu loger à la maison dans des chambres bien équipées et ventilées**. Tous nos repas ont été pris dans la grande salle commune, une cuisine commence à être bien équipée.



La Maison offre régulièrement des chambres et plusieurs salles de réunion. Quelques travaux de maintenance ont été réalisés par Bruno et Robert en arrivant.

- La bibliothèque de la Maison a pu voir vraiment le jour et plusieurs animations initiées à l'occasion de ce séjour se poursuivent favorablement grâce à l'implication de Misou et Lili.



- Une salle Multimédia a été installée. C'est Mathieu qui s'est chargé de sa mise en place et de son bon fonctionnement grâce au don d'ordinateurs d'une grande Mutuelle Niortaise. Les cours d'informatique ont vu le jour et se poursuivent aujourd'hui avec réussite et beaucoup de demandes !



- Un atelier Patchwork, animé par Viviane, a fonctionné avec de jeunes couturières mais ne perdure pas encore à ce jour.

Le 27 janvier 2024, l'inauguration de la Maison du Jumelage a donné lieu à une grande journée de festivités. En présence de Madame la Maire de Prahecq, des autorités locales : Préfet, Maire de Gleil, Chefs Cantons, de la présidente, du président et membres des deux associations jumelles ainsi que de nombreux invités parmi lesquels des représentants français et togolais des autres jumelages qui faisaient aussi partie de la fête. Des groupes folkloriques dont les Echassiers, groupes qui marquent les événements exceptionnels au Togo, avaient été conviés à l'animation. Le jumelage de Prahecq s'était chargé d'un magnifique buffet.

Une cérémonie très émouvante faite de discours, d'hymnes partagés, de rencontres, d'animations, a fêté la volonté de mettre en œuvre cette Maison commune au service de Gleil et célébré ainsi les efforts de tous pour sa réussite.

Les autres actions qui furent menées à bien lors de ce séjour feront l'objet d'une prochaine communication comme la construction d'un agrandissement de l'école Djeguema.

Une cagnotte en ligne souhaite aider à reconstruire et équiper 3 apatams détruits lors d'une tempête dans les écoles de Kobouko et Avacado.



Prahecq dans l'agglomération

La collecte des poubelles jaunes !



Nous y sommes, lancement des premières collectes des poubelles jaunes sur le territoire Plaine de Courance. La collecte se fera donc de la façon suivante : une semaine vous mettez votre poubelle d'ordures ménagères (couvercle marron) et la semaine suivante celle de tri (couvercle jaune). Le calendrier des passages a été distribué à chaque foyer lors de la dotation des nouvelles poubelles, voici les jours de collecte :

■ LES ORDURES MÉNAGÈRES - JEUDI

27 juin / 11, 25 juillet / 8, 22 août / 5, 19 septembre
3, 17, 31 octobre / *Vendredi 15*, 28 novembre
12, *vendredi 27* décembre / 9, 23 janvier 2025

■ LES EMBALLAGES - JEUDI

4, 18 juillet / 1^{er}, *vendredi 16*, 29 août / 12, 26 septembre
10, 24 octobre / 7, 21 novembre / 5, 19 décembre
Vendredi 3, 16, 30 janvier 2025

**Décalages jours fériés*

Pour toute question ou réclamation,
vous pouvez joindre le service des déchets :
08 00 33 54 68 - service.dechet@agglomeration-niort.fr

Ainsi, le dossier de PLUI-D est consultable
par différents moyens :

En version papier :
A consulter en mairie.

En version numérique, sur le
site internet de Niort Agglo
QR code à insérer :



www.niortagglo.fr/habiter-etudier/urbanisme/plan-local-durbanisme-intercommunal-deplacements-plui-d

PLUI-D validé, et après ?

C'est après plus de deux années de réunions et Copil et d'un travail rigoureux avec les élus et le service urbanisme de Niort Agglo que le PLUID a été adopté lors du conseil d'agglomération de février 2024. Il est entré en vigueur à compter du 22 février 2024. Ce sont désormais ces réglementations qui s'appliquent.

Mars 2023

Premier arrêt
du PLUI-D

Avril / Juin 2023

Consultation
(3 mois)

Juillet 2023

2^e arrêt du PLUID
(si avis défavorable
d'une commune)

■ Deuxième arrêt sans aucune
modification du projet de PLUI-D

Sept / Oct 2023

Enquête publique

Novembre 2023

Discussions avec le
commissaire enquêteur

Décembre 2023

Rapport et conclusions
du commissaire
enquêteur

Février 2024

Approbation du PLUI-D



La bibliothèque devient Médiathèque !

La bibliothèque municipale de Prahecq rejoint 17 autres établissements de lecture publique au sein du réseau des médiathèques de Niort Agglo avec pour objectif d'élargir l'offre proposée aux habitants : une carte unique, un catalogue commun avec une offre élargie, une navette pour faire voyager les documents d'une médiathèque à une autre ; voilà quelques-unes des nouveautés à découvrir bientôt.

C'est officiel, depuis le lundi 1er juillet 2024, la bibliothèque intègre le réseau des médiathèques de Niort Agglo, qui réunit déjà 16 des équipements - médiathèques, médialudothèque et bibliobus - que compte la communauté d'agglomération du Niortais.

C'est plus de 350 000 documents, livres, jeux, CD, DVD, périodiques, vinyles et partitions qui seront ainsi disponibles. Avec une carte unique totalement gratuite, vous empruntez des documents dans l'ensemble des médiathèques du réseau. Si le document qui vous intéresse se trouve dans une autre médiathèque que celle que vous fréquentez, la navette documentaire vous l'apporte !

À distance, le site internet permet notamment l'accès à votre compte lecteur. Depuis cet espace, vous pouvez réserver un document dans le catalogue et le faire venir dans la médiathèque de votre choix. Il étoffe également les ressources disponibles et vous propose une sélection de films, concerts et cours en ligne pour tous.

Pour vous inscrire, vous réinscrire ou en savoir plus, rendez-vous à la bibliothèque ou sur le site internet <https://mediatheques.niortagglo.fr>.



niort agglo
Agglomération du Niortais

Agenda

(2^{ème} semestre 2024)

Juillet

- Vendredi 5 Prahecq Dance Compagny : Assemblée Générale Laiterie
Dimanche 14 Fête Nationale du 14 Juillet Parc du Château de la Voûte
Mercredi 3 au Samedi 20 Tennis Club : Tournois seniors Complexe sportif
Mardi 30 Don du sang Salle polyvalente
-

Août

- Samedi 31 Forum des Associations Parc du Château de la Voûte
Samedi 31 Prahecq fait sa rentrée Parc du Château de la Voûte
-

Septembre

- Samedi 7 Handball : Journée Découverte Salle omnisports
Vendredi 20 AIPE : Assemblée Générale Laiterie
Vendredi 27 Tennis Club : Assemblée Générale Maison pour tous
-

Octobre

- Dimanche 13 Cyclo Club : Randonnée Laiterie
Samedi 19 Croix Rouge : Braderie Laiterie
Samedi 19 Gym Volontaire : Anniversaire 50 ans La Voûte
Dimanche 20 AJPG : Bal traditionnel Salle polyvalente
Vendredi 25 Pieds Légers : Assemblée Générale Laiterie
Samedi 26 Vivre Heureux : Concours de belote Salle polyvalente
Dimanche 27 Tennis Club : Loto Salle polyvalente
-

Novembre

- Samedi 9 Cyclo Club : Assemblée Générale Laiterie
Jeudi 14 SEP : Assemblée Générale Laiterie
Dimanche 17 AIPE : Bourse aux jouets Salle polyvalente
Vendredi 22 Pieds Légers : Anniversaire 30 ans La Voûte
Samedi 23 Prahecq Dance Compagny : Yoga Salle des Fêtes
Samedi 23 AJPG : Assemblée Générale Salle des Fêtes
Samedi 23 Protection civile : Formation Laiterie
Dimanche 24 Handball Club : Loto Salle polyvalente
Vendredi 29 au Samedi 30 TÉLÉTHON La Voûte & Salle polyvalente
-

Décembre

- Samedi 7 Prahecq Dance Compagny : Yoga Salle des Fêtes
Dimanche 8 AJPG : Marché de Noël Salle polyvalente
Vendredi 13 AIPE Veillée de Noël Salle polyvalente
Vendredi 20 Don du sang Salle polyvalente